"La vente de SFR pose l'enjeu d'un numérique souverain"

Marianne
Tribune

Par Sébastien Crozier

Publié le 18/06/2025

Président de la CFE-CGC d'Orange, Sébastien Crozier, explique au sein de cette tribune les enjeux autour de la vente de SFR et l'impact sur les politiques ainsi que sur les sujets industriels et sociaux.

Un rachat par un acteur étranger : vers un statu quo à quatre opérateurs ? La première option serait la reprise de SFR par un groupe étranger. Les grands opérateurs européens – Deutsche Telekom, Telefonica, Vodafone – semblent peu enclins à s'engager, privilégiant leur rentabilité sur des marchés dans un contexte de réglementation très locale. En revanche, certains acteurs internationaux pourraient être tentés, à l'instar de Bharti Airtel, qui vient de racheter 25 % de British Telecom à Patrick Drahi. Les opérateurs du Golfe, tels qu'Etisalat (déjà présent chez Vodafone à hauteur de 12 %), Ooredoo ou STC, disposent de moyens financiers considérables et manifestent un intérêt croissant pour le marché européen notamment dans le cadre d'une stratégie d'influence (Ooredoo est par exemple sponsor du PSG depuis de longues années).

Toutefois, un tel rachat pourrait supposer l'aval de l'État, SFR pouvant être considéré comme un actif stratégique. Si la transaction était autorisée, elle pourrait entraîner un regain de concurrence, avec un SFR revitalisé prêt à relancer une guerre des prix. Ce scénario, s'il bénéficierait à court terme au consommateur, risquerait d'éroder les marges déjà réduites et de fragiliser l'ensemble du secteur en réduisant la capacité d'investissement nécessaire à l'aménagement du territoire et à la nouvelle vague de l'économie numérique que va engendrer l'IA.

UN TOURNANT POUR L'ÉCOSYSTÈME

L'autre scénario, déjà amorcé par Patrick Drahi à travers la cession de certains actifs (pôle média, publicité, XP Fibre...), serait une vente à la découpe, ouvrant la voie à une consolidation du marché autour de trois opérateurs. Bouygues Telecom, qui mutualise déjà son réseau avec SFR sur plus de 11 000 sites, serait idéalement positionné pour réaliser des synergies et renforcer sa présence sur le segment entreprises, devenant ainsi un concurrent de poids face à Orange, souvent accusé d'une position trop importante.

Une telle opération impliquerait l'intervention de l'Autorité de la concurrence et de l'ARCEP, qui pourraient exiger par exemple la cession de La Poste Mobile, récemment acquise par Bouygues, la redistribution de boutiques, de points hauts et de fréquences, notamment au profit de Free. Ce processus, s'il aboutit, pourrait entraîner des fermetures de points de vente, des suppressions d'emplois résultant de la rationalisation des réseaux et une réduction de l'offre pour le consommateur. Mais aussi d'une réduction des dépenses énergétiques d'environ 15 % pour l'exploitation des services mobiles, en réduisant le nombre d'antennes nécessaires.

Au-delà de la recomposition du marché, la consolidation à trois opérateurs pourrait représenter une opportunité pour l'emploi en France si la puissance publique le voulait : le rapatriement d'activités aujourd'hui délocalisées pourrait générer jusqu'à 25 000 postes et rééquilibrer la balance des paiements de notre pays de 700 millions d'euros par an obtenu par la simple obligation de localiser nos données télécoms (plus que sensibles à l'heure de la cybersécurité) en France ou en Europe, comme dans le domaine bancaire. Elle offrirait également la possibilité d'organiser la rationalisation, les investissements dans la fibre et d'assurer un aménagement du territoire efficient, en privilégiant la construction autour d'Orange d'un réseau unique dans les zones peu denses, sur le modèle du service universel de l'électricité qu'assure le monopole d'Enedis.

La trajectoire que prendra le marché dépendra largement des orientations de l'Autorité de la concurrence, de l'ARCEP et du gouvernement. Si la consolidation devait se traduire par une moindre intensité concurrentielle et une légère hausse des prix pour le consommateur, elle pourrait aussi favoriser l'emploi et l'amélioration de nos budgets nationaux qui en découle, l'aménagement du territoire et la souveraineté numérique. La vente de SFR, qu'elle prenne la forme d'un rachat par un groupe étranger ou d'une recomposition autour de trois acteurs nationaux, s'annonce ainsi comme un tournant stratégique pour l'ensemble du secteur, avec des répercussions qui dépasseront largement le seul cadre des télécoms.

Les opérateurs télécoms sont, en France et en Europe, leurs seuls acteurs capables de s'engager sur la voie des investissements nécessaires de l'économie numérique de demain en utilisant la force de leur parc clients et de leurs réseaux de distribution, face aux monstres américains et chinois. Du devenir de SFR dépend l'avenir numérique de notre pays.

Par Sébastien Crozier

"La vente de SFR pose l'enjeu d'un numérique souverain" par Sébastien Crozier

CFE CGC Ensemble groupe Orange

Retrouvez toutes nos tribunes

cfecgc-orange.org

CHOISISSEZ CEUX QUI AGISSENT !